



**FONDS  
NATIONAL  
REDD**



## RAPPORT ANNUEL

### Programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie<sup>1</sup>

1<sup>er</sup> JANVIER – 31 DECEMBRE 2019

<b>Titre du Programme &amp; Référence</b>  Titre du Programme REDD+: <b>Substitution partielle au bois-énergie</b> Réf. du Programme (le cas échéant): - Numéro de référence du Programme/MPTF Office: <sup>2</sup>	<b>Localité, Secteur/Thème(s) du Programme</b>  (le cas échéant) Localité : <b>National</b>  Secteur/Thème(s) : <b>Energie</b>
<b>Organisations participantes</b>  Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  Fonds des Nations Unies pour le Capital et l'Équipement (UNCDF)	<b>Partenaires de mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Ministères des ressources hydrauliques et de l'électricité, Ministre des hydrocarbures, de l'environnement, du genre et famille, du budget et du commerce extérieur</li><li>• CIRAD et G-LPG-P</li></ul>
<b>Budget du Programme (US\$)</b>  <b>Contribution du Fonds:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contribution de(s) agence(s) : -</li><li>• Contribution du Gouvernement : -</li><li>• Autres Contributions [donateur(s)]:</li></ul> <b>TOTAL : 15.000.000 US\$</b>	<b>Durée du Programme (mois)</b>  Durée totale (mois): <b>48 mois</b> Date de démarrage <sup>3</sup> : <b>1<sup>er</sup>/12/ 2018</b> Date de clôture originale <sup>4</sup> : <b>1<sup>er</sup>/12/2022</b> Date de clôture actuelle <sup>5</sup> : <b>1<sup>er</sup>/12/2023</b>
<b>Evaluation du Programme</b>  Evaluation – (à joindre le cas échéant) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Soumis par:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Nom: <b>Dominic Sam</b></li><li>○ Titre: <b>Représentant Résident</b></li><li>○ Organisation participante: <b>PNUD</b></li><li>○ Adresse e-mail: <b>dominic.sam@undp.org</b></li></ul>

Le terme "programme REDD+" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

<sup>1</sup> Le numéro de référence du programme REDD+ est le même que celui sur le message de notification, aussi appelé "Project ID" sur le [MPTF Office GATEWAY](#).

<sup>2</sup> La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

<sup>3</sup> Tel qu'approuvé sur le document de programme original par le Comité de Pilotage du FONAREDD. <sup>33</sup> En cas de prolongation du programme, la date de clôture révisée et approuvée doit être reflétée ici. Si la prolongation n'est pas approuvée, la date de clôture actuelle est la même que la date de clôture initiale. La date de clôture est la même que la date de clôture opérationnelle, qui fait référence au moment où toutes les activités du programme REDD+ ont été complétées par l'Organisation Participante responsable.

## **Table des matières**

**Erreur ! Signet non défini.**

I.	RÉSUMÉ.....	3
II.	OBJECTIFS .....	4
III.	RESULTATS.....	4
	<b>i) Section Narrative descriptive.....</b>	<b>4</b>
	<b>ii) Niveau d'utilisation budgétaire .....</b>	<b>9</b>
	<b>iii) Mesures d'accélération et perspectives pour l'atteinte des jalons.....</b>	<b>10</b>
	<b>iv) Défis majeurs.....</b>	<b>11</b>

## I. RÉSUMÉ

Validé en décembre 2018 par le comité de pilotage du FONAREDD, le programme de « Consommation durable et substitution (partielle) au bois-énergie » a tenu sa première réunion du comité de pilotage en février 2019. Cette dernière a abouti à l'adoption du plan annuel de travail 2019. Le contexte politique du lendemain des élections n'ayant pas permis de lancer formellement le programme, faute d'interlocuteurs du côté du Gouvernement, il avait été envisagé de simplement engager un certain nombre d'activités prioritaires et critiques. Au nombre de ces activités, il y a lieu de relever les études de base et la finalisation des recrutements de l'équipe du programme.

La mise en place du Gouvernement en septembre dernier et d'un programme d'action articulé autour des 15 piliers, mettant un accent particulier sur des réformes majeures ainsi que sur les problématiques environnementales auront permis de lancer formellement le programme « Energie/FONAREDD », de doter le programme d'un staff entièrement dédié (Project manager et l'ensemble d'experts attirés) et de lancer les premières études de base, dont notamment celles visant à quantifier et tracer l'offre du bois-énergie dans la ville province de Kinshasa ainsi que celle devant permettre de mieux appréhender l'état du marché dans les différentes villes cibles. Ces études devraient alimenter la situation de référence afin de pouvoir déterminer à terme l'impact du programme.

Le présent rapport rend compte des progrès accomplis en 2019 et indique comment ces progrès ont alimenté l'atteinte des jalons 2018, tout en indiquant comment cela a été rendu possible, sachant que le programme n'a pu démarrer qu'au terme de cette échéance. Le rapport fait également des projections sur les perspectives en ce qui concerne le jalon 2020.

## II. OBJECTIFS

L'objectif global du programme est de stabiliser le couvert forestier et la réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production et la consommation énergétique pour la cuisson (et en particulier le bois-énergie), ainsi que de promouvoir le développement économique durable et équitable.

Le présent programme de consommation durable et substitution partielle au bois énergie, focalisé donc sur la réduction de la demande en bois-énergie, suivra pour cela deux grandes démarches :

- Le développement d'énergies de substitution au bois-énergie, afin de réduire la prépondérance de ce dernier dans le mix énergétique national ;
- La consommation plus efficiente en bois-énergie par la vulgarisation à grande échelle des foyers à plus grande efficacité énergétique, également de manière à réduire le volume de bois-énergie nécessaire pour répondre à la demande résiduelle et ainsi réduire la pression sur la ressource.

Conformément à la lettre d'intention signée entre la RDC et le CAFI, ce programme contribue en l'atteinte des jalons suivants :

Jalons 2018 :

- Etude de faisabilité réalisée sur les énergies de substitution au bois-énergie en milieu urbain, dont les énergies renouvelables ;
- Réalisation des études de références à Kinshasa et dans les zones cibles par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressources bois ;

Jalons 2020 :

- Politique énergétique révisée pour y inclure une sous-composante visant la gestion durable du bois-énergie et le développement des énergies de substitution au bois -énergie ;
- Foyer améliorés diffusés et utilisés dans 10% (moyenne pondérée) des ménages de Kinshasa et des capitales provinciales où les programmes intégrés ont été mis en œuvre ;

## III. RESULTATS

### i) Section Narrative descriptive

#### Résultats complétés en 2019

Les études disponibles dans le secteur de l'énergie en RDC, sur la consommation ou l'organisation des filières du bois-énergie accusent des faiblesses suivantes :

- Elles sont souvent anciennes et parcellaires, selon les organismes qui les ont financées et mises en œuvre ;
- Elles ont suivi des méthodologies souvent très différentes, ce qui rend leur comparaison dans le temps ou dans l'espace (d'une ville à l'autre) très difficile.

C'est la raison pour laquelle, le programme « énergie » accorde une importance majeure à la mise à jour des études existantes pour pouvoir mieux orienter l'action du programme, de façon à atteindre les objectifs attendus dans l'impulsion de la substitution de la consommation du bois-énergie.

**(i) Pour ce qui est du bois-énergie**, la mission devrait permettre de réaliser les études sur le bois-énergie selon les trois grandes phases/thématiques tout en assurant le transfert des capacités vers la RDC.

Les diverses phases de l'étude bois-énergie prévues sont les suivantes :

1. **Pratiques de consommation et demande potentielle de changement** (Baseline).
2. **Filières et marché de l'énergie de cuisson (bois de feu, charbon de bois, GPL).**
3. **Flux d'approvisionnement**
4. **Restitution et renforcement des capacités (phase transversale)**

**(ii) Pour ce qui est du GPL**, l'étude porte sur la modélisation du potentiel et l'impact du déploiement du GPL en RDC. L'objectif de cette étude est de :

1. **Mieux comprendre le marché potentiel à Kinshasa et ses caractéristiques ainsi que de**
2. **Pouvoir quantifier les impacts potentiels de développement du marché du GPL.**

A cet égard, on peut mettre en avant les progrès suivants accomplis en 2019 :

- Séance d'harmonisation sur les méthodologies des études effectuée au mois de novembre 2019
- Termes de référence et accord de partenariat avec GLPGP établis et en cours de finalisation
- Etude sur les pratiques de consommation effectuée à Kinshasa et en cours à Lubumbashi ;
- Etude de marché et test de cuisson contrôlé effectués à Kinshasa, Lubumbashi, Goma, Bukavu

Les conclusions partielles de ces études sont les suivantes :

- **La taille du marché d'énergie de cuisson propre est large que ce que le programme avait en vue initialement** et comprend non seulement les producteurs et distributeurs des foyers de cuisson mais aussi distributeurs d'autres produits d'énergie ou matériels et équipements de quincaillerie qui apportent au secteur leur expertise et appui ;
- **Différentes parties du pays ont différents contextes par rapport au secteur et ont donc des besoins d'appui différents** : par exemple au Nord et Sud Kivu il y a présence de beaucoup d'acteurs producteurs et distributeurs des foyers de cuisson suite aux programmes humanitaires qui y ont été développés mais on constate que la plupart d'acteurs du secteur ne sont pas formellement enregistrés et devraient être accompagnés à opérer comme entreprise. Au Katanga par contre, on trouve par exemple des entreprises qui se spécialisent dans la distribution du GPL étant donné une forte présence des entreprises minières, mais aussi beaucoup d'acteurs du secteur sont des entreprises formelles parce que avec ce status ils peuvent participer à des appels à proposition qui sont la plupart de temps orientés vers les « entreprises », cependant on trouve ce marché encore trop limité étant donné une faible communication pour l'utilisation des solutions de cuisson propre ;
- **Les test de cuisson contrôlé ont aidé à comprendre les habitudes et pratiques de cuisson de différents endroits, comprendre leur perception par rapport à ce que ils aiment** plus pour un foyer de cuisson, mais aussi les résultats aident à monter la proposition de valeur relative à chaque foyer de cuisson ;

- **Les acteurs ont besoin des appuis techniques pour améliorer la conception des foyers de cuisson selon les besoins, habitudes et capacités des consommateurs.** Ils ont besoin en gestion financière pour comprendre quel type, nature et taille d'appui financier ils ont besoin et comment gérer les ressources à leur disposition ;
- **Les consommateurs sont « sensibles au prix ou couts» et ainsi donc les entreprises devraient développer des liens avec les services financiers** pour mettre en place des produits et mécanismes financiers adaptés à chaque type d'acteur ou de marché. Le crédit consommateur est nécessaire pour faciliter l'accès de la population aux solutions de cuisson propres

L'approche de l'intervention sera orientée sur le marché ce qui va assurer la durabilité en long terme. Les acteurs devront produire des foyers adaptés techniquement et financièrement aux différents marchés, mais aussi feront un contrôle et assurance qualité pour la vulgarisation en grande échelle. Ils devront au même moment développer des plans d'affaire et style de gestion efficaces et efficients pour que les couts opérationnels soient le plus rationnels possibles, que les équipes soient motivés et appliquent les acquis d'apprentissage, que la qualité du foyer reste constamment améliorée au coût abordable et que les chaines de distribution rendent accessible les solutions de cuisson à une grande masse de la population.

### **(iii) Pour ce qui du volet Hydroélectricité :**

Le programme a financé au cours de l'année 2019, des études portant sur l'identification et sélection des sites pilotes dans les zones d'action des PIREDD afin de pouvoir servir de levier d'incitation aux bonnes pratiques agricoles dans une perspective durable de la protection de la forêt. A ce propos, 4 sites ont été sélectionnés :

- Mabinza (1,2 mw) pour électrifier le centre de Aketi dans le Bas Uele ;
- Mabase (environ 200 kw) pour électrifier les centres de Irumu en Ituri ;
- Yame (232 kw) pour électrifier Bambuzi dans le Tshopo
- Wede (moins de 100 kw) pour électrifier Banalia dans le Haut Uele

Pour tous ces sites, il sera conduit des études de faisabilité assorties d'études d'impact socio-économiques avant de pouvoir faire des choix définitifs qui donneront lieu aux travaux de génie civile.

**Comment ces résultats ont-ils contribué en l'atteinte des jalons 2018 et comment contribuent-ils en l'atteinte des jalons 2020 ?**

### **Progrès vers les jalons 2018 :**

- **Par rapport au jalon 2018 (1) : étude de faisabilité sur les énergies de substitution au bois-énergie,** on peut noter les progrès suivants :

La RDC a produit, avec l'appui du PNUD, son premier atlas des énergies renouvelables. Cet atlas recense et localise **890 sites propices au développement des applications hydroélectriques** (contre 217 seulement connus jusque-là) et montre leur répartition sur les 145 territoires que

compte la RDC. Il dispose des études de faisabilité (sommaires et à titre indicatif) pour le tiers de ces sites (fiches de projets). L'atlas va au-delà de l'hydroélectricité pour documenter l'ensemble des sources d'énergie dans leur diversité (biomasse, solaire, géothermale, éolienne, etc.) pour promouvoir un mix énergétique large et approprié à chaque localité. Les deux conclusions majeures sont les suivantes :

- **La RDC dispose des atouts énergétiques exceptionnels pour mettre en valeur son potentiel économique sur toute l'étendue du pays :** En effet, l'atlas démontre que **10 000 mégawatts**, soit le dixième du potentiel national (estimé à 100 mille mw pour ce qui est de l'hydroélectricité), est largement décentralisé. C'est de loin suffisant pour combler l'ensemble des besoins locaux de développement (dans une perspective de 15 à 20 ans) et donner des gros avantages à la diversification de l'économie congolaise ;
- **La nécessité de combiner plusieurs solutions complémentaires** en vue de parvenir à assurer une large électrification du pays et, plus globalement, de parvenir à moderniser les services énergétiques. En effet, les études sous-tendant l'élaboration de l'atlas des énergies renouvelables de la RDC montrent que les réformes seules ne suffisent pas, elles doivent être accompagnées des programmes ciblés, du genre celui portant sur la substitution de la consommation du bois-énergie, considéré à juste titre comme un programme « phare » de la modernisation des services énergétiques.

- **Par rapport au jalon 2018 (2): réalisation des études de référence à Kinshasa et dans les zones cibles par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource « bois-énergie », on peut noter que :**

- Le document de projet a été élaboré sur la base d'une série d'études précédemment réalisées (confère bibliographie à la fin du prodoc) ;
- Ces études ont été complétées par des enquêtes rapides. Les principales conclusions tirées de ces études et enquêtes peuvent être résumées comme suit :

Localité	Observations
Kinshasa	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte dépendance des ménages au bois pour cuisson : 87 % à Kinshasa</li> <li>• Le potentiel de ce marché est énorme au regard de la densité, pratiques, importance du secteur informel, etc.</li> <li>• Une demande accrue des institutionnelles (les prisons, la restauration de rue dite « Malewa », les boulangeries et autres petites « industries » locales qui seront une des cibles importantes du programme dans la ville de Kinshasa.</li> </ul>
Kisangani	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Forte utilisation de la ressources bois-Energie 95 % à Kisangani mais très faible connaissance/expérience des Foyers Améliorés</li> <li>• Nécessité de susciter la demande (et ceci prendra suffisamment du temps : faible revenu, prix dérisoire de bois Energie, etc.</li> <li>• Le volet MCH, tenant compte de l'atlas, sera expérimenté dans cette région ;</li> <li>• Investissements faibles qui seront complétés par des budgets additionnels PIREDD</li> </ul>

Lubumbashi	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lubumbashi connaît une expansion de l'utilisation du GPL et en même temps essaie de produire localement des réchauds à gaz (tier 4 et 5 très propres) ;</li> <li>• La région a une bonne expérience sur l'utilisation des Foyers améliorés et profite de l'expérience de la Zambie voisine</li> <li>• Une demande solvable existe pour booster l'adoption des FA</li> <li>• Enjeu environnemental majeur du fait d'un paysage de savane dont notamment les forêts sèches de MIOMBO (qui constitue aussi des enjeux REDD+) ;</li> <li>• 86% des ménages au charbon de bois (Données 2013-2014), soit une consommation urbaine estimée à 323 000t/an (Imani et al 2015)</li> </ul>
Kivus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Nord et Sud Kivu ont le plus grand nombre de fabricants de Foyers Améliorés ;</li> <li>• Le Taux d'adoption et d'utilisation des FA est le plus important du pays ;</li> <li>• La maîtrise du Bois-Energie constitue également un enjeu pour ces provinces pour préserver les deux parcs (VIRUNGA et KAHUZI BIEGA) et leur biodiversité exceptionnelle ;</li> <li>• 56% du charbon (116 000 tonnes), une part importante en bois de chauffe (Nord Kivu)</li> <li>• L'utilisation nette de charbon de bois est d'environ 90 000 tonnes/an (à Bukavu) contre 6 500 tonnes de bois de chauffe par an.</li> </ul>

### **3.1. Jalons 2020 :**

#### **Par rapport au jalon 2020 (1) : Politique énergétique révisée et incluant le volet « bois-énergie »**

La mise en place tardive du Gouvernement n'a pas permis d'amorcer le dialogue des politiques tel que prévu.

Néanmoins, une série de réunions et séances de travail seront organisées à l'attention de nouveaux membres du Gouvernement. Ces séances de travail devront permettre de déboucher sur :

- La sensibilisation et mobilisation des autorités/ décideurs politiques au plus haut niveau ;
- La mise en place ou la réactivation de divers cadres de coordination (au niveau du Gouvernement, des bailleurs et des communautés/ Alliance des Foyers et combustibles améliorés en RDC) ;
- L'organisation des sessions de formation des agences spécialisées du Gouvernement sur différents modules devant renforcer leur compréhension et engagement en faveur de la cuisson propre en RDC (réglementation, métrologie, etc.) ;
- L'organisation des visites d'échanges sur les meilleures expériences africaines de promotion du GPL et établissement des marchés avec la participation des autorités politiques et responsables de services techniques de l'administration (à discuter avec le GLPGP) ;

**Par rapport au jalon 2020 (2) : diffusion et utilisation par 10% des ménages Kinois des foyers améliorés :**

- Des études du marché sont lancées pour permettre de calibrer l'offre à la demande. Ces études sont conduites simultanément et dans une approche collaborative par le CIRAD, le G-LPG-P et directement par le PNUD (volet microhydro) et l'UNCDF (volet analyse des acteurs et du niveau des marchés des combustibles et foyers améliorés) ;
- Ces études devraient permettre également d'approfondir la connaissance du marché dans ses facettes multiples. A ce propos, on peut relever les avancées suivantes :
  - o Analyse du marché des solutions de cuisson effectuée à Goma (Nord Kivu), Bukavu (Sud Kivu), Lubumbashi (Haut Katanga) et à Kinshasa
  - o Analyse des capacités des acteurs producteurs et distributeurs des solutions de cuisson propre : 15 entreprises analysées à Goma (Nord Kivu), 5 entreprises analysées à Bukavu (Sud Kivu), 6 entreprises analysées à Lubumbashi (Haut Katanga) et 15 à Kinshasa.
  - o Tests de cuisson contrôlé mené à Goma, à Bukavu, à Lubumbashi et à Kinshasa pour 24 différents types des foyers de cuisson traditionnels et améliorés ainsi que les réchauds à gaz et réchauds électriques.
  - o Séance technique d'échange sur la capitalisation des études dans le plan 2020, actualisation des méthodologies des études restant.
  - o Des appuis techniques initiaux aux 41 acteurs ont été réalisés en marge de l'analyse des capacités ;
  - o Les matériels de marketing du fonds de défis (challenge fund) sont en cours d'élaboration
  - o Les termes de référence pour les ateliers provinciaux d'incubation pour le renforcement des capacités des acteurs du secteur bois énergie sont élaborés

**ii) Niveau d'utilisation budgétaire**

Le niveau d'utilisation du budget (décaissement + engagements) à ce jour avoisine 1 million pour des ressources de l'ordre de 10 millions USD.

	Budget reçu	Décaissement	Engagements	Utilisation budgétaire (Total de dépenses et engagements)	Observations
PNUD	5 825 800	90 251,02	545 531, 00	635 782,00	- Identification des sites hydroélectriques - Contrat avec CIRAD - Gestion et coordination
UNCDF	4 174 200	471 834,00	0	471 834,00	- Etudes du marché ; - Gestion et coordination
Total	10 000 000	562 085,02	545 531,00	1 107 616	11,08 %

Globalement, on note un niveau d'utilisation budgétaire certes faible du fait des retards cumulés dans le démarrage du programme. Mais les perspectives de consommation de ce budget pour l'année 2020 sont très bonnes (confère les ambitions du plan de travail 2020).

### iii) Mesures d'accélération et perspectives pour l'atteinte des jalons

Globalement, le programme a accompli des progrès notables pour l'atteinte des jalons 2018 (dont un jalon- celui en rapport avec l'analyse des alternatives de cuisson en RDC- entièrement atteint tandis qu'il y a des avancées majeures pour l'atteinte du jalon portant sur les études de la filière bois-énergie en RDC (notamment avec le lancement effectif des enquêtes et études de base devant fournir une photographie plus à jour sur l'état de la filière, les flux et les acteurs investis dans le secteur).

Pour ce qui est des jalons 2020, politique et marché émergeant des combustibles et cuissons propres, il y a lieu de relever que cela dépend des activités de **l'établissement d'un environnement favorable** à l'émergence du marché de la cuisson propre en RDC et **la mise en œuvre d'un programme d'incubation du secteur**. Ce à quoi se concentrent l'ensemble d'activités prévues pour 2020. Le tempo sera marqué par la mobilisation politique de haut niveau avec la mise en place de tout le personnel du programme en début de l'année 2020 et la formalisation du comité de pilotage (pour la dimension politique) et d'une task-force de travail (pour la dimension technique).

Le plan de travail 2020 (en cours de discussion entre partenaires) entend mettre l'accent sur les aspects suivants :

- Rendre effectif et pertinent le fonctionnement des différents cadres stratégiques de coordination et concertation (politique et technique) ;
- Mettre en place le fonds de défi et son opérationnalisation à travers le comité d'investissement et de l'équipe managerielle du programme d'incubation (experts financiers et du secteur de la cuisson propre)
- Renforcer les capacités des acteurs clés (Gouvernement, secteur privé et société civile) de manière à engager la réforme et l'élaboration, de manière participative, du plan directeur pour le déploiement de GPL sur le marché de la RDC ;
- Recruter la firme pour la construction d'une microcentrale hydroélectrique
- Mettre en place et mettre en œuvre les instruments d'accès au financement pour les entreprises partenaires, en particulier les échéances des versements et leurs modalités d'évaluation.
- Préparer une stratégie de communication ambitieuses sur les foyers améliorés et le GPL

**Les ambitions budgétaires pour l'année 2020 sont de l'ordre de 3,5 millions USD. Ce budget 2020 qui se veut réaliste, devrait permettre de lancer à fond le programme et d'égrener des progrès significatifs vers l'atteinte des jalons 2020.**

Le chronogramme indicatif suivant pourrait servir repères :

N°	Jalons 2018 et 2020	Indicateur/Cible	Calendrier/ Echéancier
1	<b>Jalon 2018</b> : Etude de faisabilité réalisée sur les énergies de substitution au bois - énergie en milieu urbain, dont les énergies renouvelable	<b>Jalon atteint</b>	
2	<b>Jalon 2018</b> : Réalisation des études de références à Kinshasa et dans les zones ciblées par les programmes intégrés sur la production, la consommation et l'efficacité énergétique dans l'utilisation de la ressource bois	1) TDR réalisés et validés 2) Arrangements de mise en œuvre convenus 3) Consultants recrutés 4) Etudes lancée 5) Premiers résultats dès mars 2020	<b>Début : Nov. 2019</b> <b>fin : Juin 2020</b>
3	<b>Jalon 2020</b> : Politique énergétique révisée pour y inclure une sous-composante visant la gestion durable du bois énergie et le développement des énergies de substitution au bois-énergies	1) Mobilisation politique de haut niveau (le 20 nov.2019, Atelier de lancement du programme) ; 2) Politique énergétique révisée	<b>Début : Nov. 2019</b> <b>Fin : Déc 2021</b>
4	<b>Jalon 2020</b> : Foyer améliorés diffusés et utilisés dans 10% (moyenne pondérée) des ménages de Kinshasa et des capitales provinciales où les programmes intégrés ont été mis en œuvre	1) Foyers améliorés sont largement diffusés dans les principaux centres urbains (Nbre) 2) Les ménages cibles ont adopté l'utilisation des foyers améliorés	<b>Début : Juillet 2020</b> <b>Fin : Déc. 2023</b>

#### iv) Défis majeurs

**Défi lié au portage politique et cadre institutionnel** : Le programme énergie/FONAREDD est par essence un programme de grande portée politique qui nécessitera, pour son aboutissement, un réel engagement des autorités politiques au plus haut niveau. La mise en place tardive du gouvernement, près de sept mois d'attente, n'a pas permis de dérouler les activités du programme prévue en 2019 avec la partie nationale. Pour remédier à cela, le programme entend multiplier les consultations avec les ministères pour : i) la formalisation des membres du Comité des Pilotage, ii) mettre en place les comités techniques sur les Foyers Améliorés et le GPL pour booster la cadre de coordination, politique et règlementaires.

**Défi lié à la planification** : Le retard de près d'un an sur le calendrier de mise en œuvre dû en partie par les aspects institutionnel ci-dessus. Pour parer à cela, le programme élaborera un plan de travail ambitieux, mais réaliste avec ses partenaires (CIRAD, GLPGP) permettant de conduire simultanément les activités indépendantes.

**Défi de réalisation budgétaire** : le faible taux de réalisation du budget dû aux questions, institutionnelles et de planification, susmentionnées, seront fortement relevés en 2020 avec la mise en place complète de l'équipe de projet, le lancement et la finalisation de plusieurs consultances et la mise en place d'un mécanisme de financement dans le cadre du Programme Compétitif d'Incubation.